



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 25 mars 1999

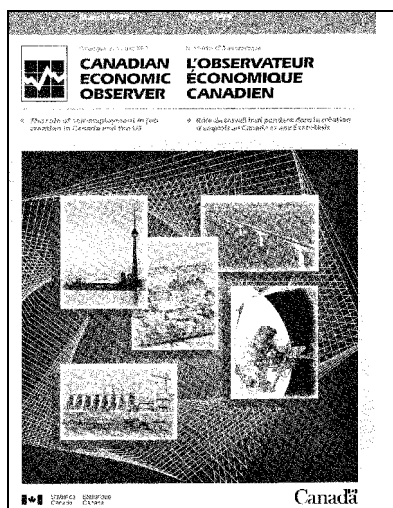
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : vivre dans une famille à faible revenu, 1993 à 1996** 3
Entre 1993 et 1996, 20 % de la population canadienne a vécu sous le seuil de faible revenu durant au moins une année. Tels sont les résultats d'une étude fondée sur les nouvelles données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. De plus, 5 % de la population a vécu sous le seuil de faible revenu pendant quatre années consécutives.

- **Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1997-1998** 7
En 1997-1998, le nombre de causes traitées dans les tribunaux de la jeunesse (110 883) était essentiellement inchangé par rapport à l'année précédente et correspondait à une diminution de 4 % depuis 1992-1993.

(suite à la prochaine page)



L'Observateur économique canadien

Mars 1999

Le numéro de mars de la publication vedette de Statistique Canada portant sur les statistiques économiques, *L'Observateur économique canadien*, analyse les conditions économiques actuelles, comprend un sommaire des principaux événements économiques de février et présente une étude spéciale sur le rôle du travail indépendant dans la création d'emploi au Canada et aux États-Unis. Un aperçu statistique séparé fournit également une gamme étendue de tableaux et de graphiques contenant les principales séries chronologiques de l'économie du Canada, des provinces et des grands pays industrialisés.

Le numéro de mars 1999 de *L'Observateur économique canadien* (11-010-XPB, 23 \$ / 227 \$) est maintenant en vente. *Voir pour commander les publications.* Pour plus de renseignements, communiquez avec Roberta Brancati au (613) 951-1640 (oec@statcan.ca), Groupe de l'analyse de conjoncture.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi - erratum, janvier 1999	10
Emploi, rémunération et heures de travail, janvier 1999	10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 20 mars 1999	12
Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois , janvier 1999	12

NOUVELLES PARUTIONS

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : vivre dans une famille à faible revenu

1993 à 1996

Statistique Canada diffuse aujourd'hui la quatrième vague de données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), qui examine dans quelle mesure les Canadiens ont été exposés au faible revenu entre 1993 et 1996.

Entre 1993 et 1996, 20 % de la population canadienne a vécu sous le seuil de faible revenu durant au moins une année. Tels sont les résultats d'une étude fondée sur les nouvelles données de l'EDTR. De plus, 5 % de la population a vécu sous le seuil de faible revenu pendant quatre années consécutives.

Une croyance populaire veut que toutes les personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu soient les mêmes année après année. Cette conception est erronée. Durant la période couverte par l'étude, environ la moitié des individus qui avaient été sous le seuil de faible revenu durant une première année ne l'étaient plus l'année suivante.

Les individus qui font partie des minorités visibles et ceux qui ont immigré au Canada après 1976 ont souvent été exposés à des situations de faible revenu. Les membres de familles monoparentales et les personnes qui ont une incapacité entraînant une limitation au travail avaient également un fort risque de vivre dans une famille à faible revenu. (Aux fins de l'étude, une personne a une limitation au travail si elle souffre d'une incapacité physique, mentale ou d'un problème de santé de longue durée qui limite le genre ou la quantité de ses activités au travail.)

Par contre, le risque d'être exposé au faible revenu était extrêmement faible pour les individus vivant dans des familles dont le gagne-pain principal était un diplômé universitaire. Entre 1993 et 1996, 95 % de ces individus n'ont jamais vécu sous le seuil de faible revenu. Le gagne-pain principal est le membre de la famille dont le revenu, pour une année donnée, est le plus élevé.

Les individus étaient considérés comme vivant sous le seuil de faible revenu si leur revenu familial disponible, c'est-à-dire leur revenu après avoir payé les impôts fédéral et provincial sur le revenu, était inférieur aux seuils de faible revenu de Statistique Canada après impôt (SFR). Ces seuils varient selon la taille de la famille et la taille de la région de résidence.

Note aux lecteurs

La quatrième vague de données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) permet d'examiner, entre autres questions, le niveau d'exposition des Canadiens au faible revenu, de 1993 à 1996. Ce communiqué résume les résultats d'une étude intitulée «Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu: 1993-1996», basée sur les nouvelles données de l'EDTR. L'étude examine le nombre d'années durant lesquelles les Canadiens avaient un faible revenu après impôts et paiements de transfert gouvernementaux durant la période s'étendant de 1993 à 1996.

L'EDTR est une enquête longitudinale qui trace un portrait des emplois des Canadiens, de l'évolution de leur revenu et de la composition de leur famille au fil des ans. Les mêmes individus sont interviewés d'une année à l'autre de façon à capter les transitions qui surviennent sur le marché du travail canadien de même que les autres changements que ces individus et leurs familles connaissent. L'échantillon de l'enquête est constitué d'environ 35 000 individus de tous âges, qui ont été sélectionnés en 1993 et interviewés en 1994, 1995 et 1996 de façon à recueillir de l'information sur leurs caractéristiques démographiques, leur revenu familial et leurs activités sur le marché du travail.

Les données précédentes de l'EDTR ont été diffusées le 11 avril 1996 («Famille et impact des événements démographiques»), le 16 juin 1996 («La population active en transition»), le 7 juillet 1997 («Traverser le seuil de faible revenu») et le 17 juin 1998 («Quitter le bas de l'échelle salariale»). La diffusion de la cinquième vague est attendue pour l'automne 1999. À ce moment, l'EDTR permettra d'examiner les transitions effectuées sur le marché du travail et les changements observés au sein des familles sur une période de cinq ans, soit de 1993 à 1997.

Seuils de faible revenu

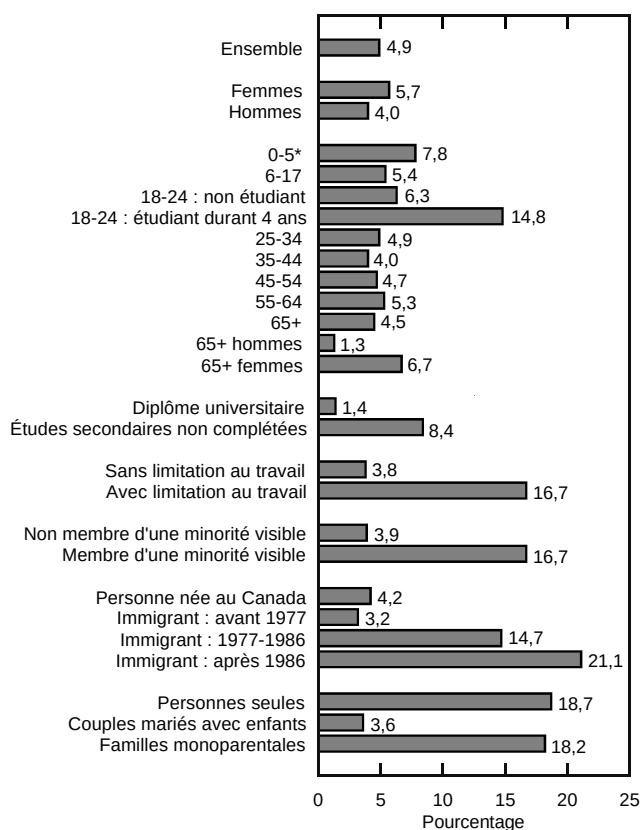
Les seuils de faible revenu (SFR) sont établis en utilisant les données de l'Enquête sur les dépenses des familles de Statistique Canada. Ils visent à mesurer le niveau de revenu pour lequel une famille peut se trouver dans des circonstances difficiles du fait qu'elle doit dépenser une proportion plus grande de son revenu sur des articles de base (alimentation, logement et vêtements), comparativement à une famille moyenne de même taille. Les SFR varient en fonction de la taille de la famille et de la taille de la région de résidence.

Bien que les SFR soient souvent considérés comme des seuils de pauvreté, ils n'ont aucun statut officiel en tant que tel, et Statistique Canada ne recommande pas leur utilisation à cette fin. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'article «À propos de la pauvreté et du faible revenu» disponible sur le site internet de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous la rubrique «Concepts, définitions et méthodes».

Par exemple, en 1996, le SFR après impôt s'élevait à 23 460 \$ pour une famille de quatre personnes vivant

dans une zone urbaine comptant de 30 000 à 99 999 habitants.

Pourcentage de Canadiens (16 ans et plus) sous le seuil de faible revenu durant 4 ans, 1993-1996



* Les groupes d'âge incluent les personnes de tous âges.

La population à faible revenu a un taux de renouvellement important

Selon une conception populaire, la population à faible revenu est statique et caractérisée par un taux de renouvellement faible. Cette conception est erronée. Entre 1993 et 1996, la moitié des individus qui avaient été sous le seuil de faible revenu durant une première année ne l'étaient plus l'année suivante. Ceci démontre clairement que la population à faible revenu se caractérise par un taux de renouvellement important.

Par ailleurs, certains individus vivent longtemps sous le seuil de faible revenu. De tous les individus qui sont tombés sous le seuil de faible revenu en 1994 (ils représentaient environ 4 % de la population canadienne), 30 % ont vécu cette situation pendant

trois années ou plus. Ainsi, cela indique qu'il existe une persistance importante du faible revenu au Canada.

Risque élevé pour les familles monoparentales et les personnes ayant une incapacité entraînant une limitation au travail

Les individus ayant une incapacité entraînant une limitation au travail avaient un risque relativement élevé d'être exposés au faible revenu. Entre 1993 et 1996, 40 % d'entre eux ont vécu sous le seuil de faible revenu durant au moins une année. De plus, 17 % ont vécu dans des circonstances difficiles pendant les quatre années de cette période. Par contre, 18 % des personnes sans limitation au travail ont été sous le seuil de faible revenu pendant au moins une année et seulement 4 % ont eu un faible revenu durant quatre années.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. Un certain nombre de personnes ayant une limitation au travail sont simplement incapables de travailler, auquel cas elles doivent souvent compter sur les paiements de transfert gouvernementaux comme source principale de revenu. Pour certaines d'entre elles, il est possible que les paiements de transfert et les gains des autres membres de la famille ne suffisent pas à les sortir de la zone de faibles revenus. Le fait d'avoir une limitation au travail peut également restreindre l'éventail des emplois dans lesquels un individu peut oeuvrer et limiter son accès à des postes bien rémunérés.

Le risque d'exposition au faible revenu était également élevé pour les membres de familles monoparentales. Presque la moitié d'entre eux ont été sous le seuil de faible revenu durant une année ou plus et 18 % l'ont été pendant quatre années. Par contre, 13 % des individus vivant dans des familles composées de couples mariés avec enfants ont vécu sous le SFR durant une année ou plus et seulement 4 % ont vécu dans des circonstances difficiles de façon continue.

Les membres de minorités visibles et les immigrants ont également souvent été exposés à des situations de faible revenu

L'étude a démontré que les individus qui ont immigré au Canada après 1976 avaient d'assez fortes chances d'être exposés au faible revenu. Au moins 15 % d'entre eux ont vécu sous le seuil de faible revenu pendant quatre ans, comparativement à 4 % pour les individus nés au Canada. Toutefois, seulement 3 % des personnes ayant immigré au Canada en 1976 ou auparavant ont été sous le seuil de faible revenu pendant quatre ans.

Les membres de minorités visibles, dont plusieurs sont des immigrants relativement récents, étaient fortement susceptibles de vivre une situation de faible revenu pendant quatre années. Environ 17 % d'entre eux ont vécu dans des circonstances contraignantes sur une base continue, comparativement à 4 % pour les autres individus.

Les causes de ces écarts restent à déterminer. Il est bien connu que la situation économique des immigrants s'améliore à mesure que le temps écoulé depuis leur arrivée au Canada s'allonge. Lorsqu'ils intègrent le marché du travail canadien, les immigrants reçoivent généralement des salaires inférieurs à ceux des individus nés au Canada. Si la période durant laquelle les immigrants reçoivent des salaires moindres s'étend sur plusieurs années, le risque qu'ils soient exposés au faible revenu de façon continue sera relativement élevé.

Les différences d'âge et de niveau de scolarité entre ces divers groupes d'individus ne constituent qu'une explication partielle. En effet, le risque d'exposition plus élevé observé chez les membres de minorités visibles et chez le groupe d'immigrants arrivés après 1976 persiste après avoir tenu compte de ces différences. D'autres facteurs jouant un rôle important dans la détermination du revenu d'emploi, tels que les habiletés linguistiques et le degré d'expérience pertinente sur le marché du travail, restent à considérer.

Un quart des enfants de moins de 6 ans ont vécu sous le seuil de faible revenu pendant au moins une année

Au cours des dernières années, les enfants vivant dans des familles à faible revenu ont fait l'objet d'une attention croissante. Certains analystes soutiennent que le fait de grandir dans une famille à faible revenu peut augmenter la probabilité qu'un individu vive sous le seuil de faible revenu, une fois devenu adulte. Si tel était le cas, les familles à faible revenu engendreraient une nouvelle génération d'individus ayant un haut risque d'exposition.

L'étude démontre qu'environ un quart des enfants de moins de six ans ont été sous le seuil de faible revenu durant au moins une année, alors que 8 % d'entre eux l'ont été pendant quatre années consécutives.

Par contre, les personnes âgées de 65 ans et plus semblent vivre des situations de faible revenu peu fréquemment. Entre 1993 et 1996, seulement 13 % d'entre elles ont vécu sous le seuil de faible revenu durant un an ou plus et 5 % ont vécu dans des circonstances difficiles de façon continue. Au cours des

quinze dernières années, la croissance des revenus provenant du RPC/RRQ, des régimes privés de retraite et du Supplément de revenu garanti a contribué à réduire le pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu.

Le faible pourcentage de personnes âgées de 65 ans et plus qui sont exposées au faible revenu dissimule des différences importantes entre hommes et femmes de ce groupe d'âge. Environ 7 % des femmes de ce groupe d'âge ont eu un faible revenu sur une base continue, comparativement à seulement 1 % des hommes. Cela reflète en partie le fait que plusieurs de ces femmes n'ont pas participé au marché du travail durant les années précédentes, ou l'ont fait de façon limitée. Par conséquent, elles ne reçoivent qu'un faible revenu ou encore aucun revenu d'un régime de retraite associé à un emploi antérieur.

Les individus ont un faible risque quand le gagne-pain principal est hautement scolarisé

Le risque d'exposition au faible revenu dépend du nombre de gagne-pain à l'intérieur d'une famille et du niveau de revenu de chaque gagne-pain. Le gagne-pain principal, c'est-à-dire le membre de la famille dont le revenu est le plus élevé, est susceptible de jouer un rôle primordial.

Les individus vivant dans des familles dont le gagne-pain principal était un diplômé universitaire étaient généralement à l'abri de situations de faible revenu. Entre 1993 et 1996, 95 % d'entre eux n'ont jamais vécu sous le seuil de faible revenu. Ce pourcentage est nettement plus élevé que celui des membres de familles dont le gagne-pain principal n'avait pas complété ses études secondaires: 79 % d'entre eux n'ont jamais eu un faible revenu durant la période considérée.

Un risque élevé ne signifie pas un faible revenu marqué

Le risque d'exposition au faible revenu ne constitue qu'un aspect de l'analyse des situations de faible revenu. La mesure dans laquelle le revenu familial se situe sous le seuil de faible revenu est un autre aspect important. Deux familles peuvent se situer sous le seuil de faible revenu mais l'une d'entre elles peut disposer d'un revenu familial plus élevé. L'écart de revenu, c'est-à-dire la différence entre le SFR et le revenu familial, affecte sans aucun doute le pouvoir de dépenser des familles.

Entre 1993 et 1996, l'écart de revenu moyen s'est élevé à 5 107 \$ (en dollars constants de 1996) pour les individus âgés de 16 ans et plus qui ont vécu sous

le seuil de faible revenu durant une année ou plus. En d'autres termes, le revenu familial moyen pour les individus de ce groupe était de 5 107 \$ inférieur au seuil de faible revenu.

Cet écart de revenu moyen varie entre groupes d'individus. Ainsi, l'écart de revenu s'élevait à 5 553 \$ pour une personne âgée de 25 à 34 ans, comparativement à 1 696 \$ pour une personne âgée de 65 ans et plus.

L'étude a trouvé qu'un risque élevé d'exposition au faible revenu n'est pas nécessairement associé à un écart de revenu prononcé.

Ainsi, les individus hautement scolarisés avaient un écart de revenu moyen supérieur à celui des personnes moins scolarisées. Les diplômés d'études secondaires ont un risque d'exposition plus élevé que les diplômés universitaires. Toutefois, quand les diplômés d'études secondaires étaient sous le seuil de faible revenu, leur revenu familial était de 5 086 \$ inférieur au SFR, comparativement à 6 249 \$ pour les diplômés universitaires.

Les groupes à risque élevé ne constituent pas nécessairement un large segment de la population à faible revenu

La part que représentent certains groupes dans la population à faible revenu dépend non seulement de leur risque d'exposition, mais aussi de leur importance relative dans l'ensemble de la population.

Plusieurs groupes, tels que les individus ayant une limitation au travail, les membres de familles monoparentales, les membres de minorités visibles

et les immigrants récents, ont un risque élevé d'exposition au faible revenu. Cependant, ils ne représentent qu'une petite fraction de la population canadienne. Par conséquent, il n'est pas surprenant que ces groupes ne représentent qu'un mince segment de la population à faible revenu.

Par exemple, 32 % des membres de familles monoparentales vivaient sous le seuil de faible revenu en 1993, comparativement à 8 % des individus vivant dans des familles composées de couples mariés avec enfants. Toutefois, puisqu'ils ne représentaient que 7 % de la population canadienne, les membres de familles monoparentales constituaient seulement 20 % de la population à faible revenu en 1993. En d'autres termes, 80 % de la population à faible revenu en 1993 ne provenait pas de familles monoparentales.

L'étude *Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu : 1993-1996* (75F002MIF) est disponible aujourd'hui sur le site internet de Statistique Canada (www.statcan.ca), sans frais. La séquence à suivre est : «Produits et services», «Documents de recherche» et «Index».

Des totalisations spéciales sont également disponibles. Un fichier public de micro-données contenant les résultats de 1993 à 1996 sera disponible plus tard cette année.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services aux clients au (613) 951-7355 (revenu@statcan.ca) ou composez sans frais le 1 888 297-7355, Division de la statistique du revenu. ■

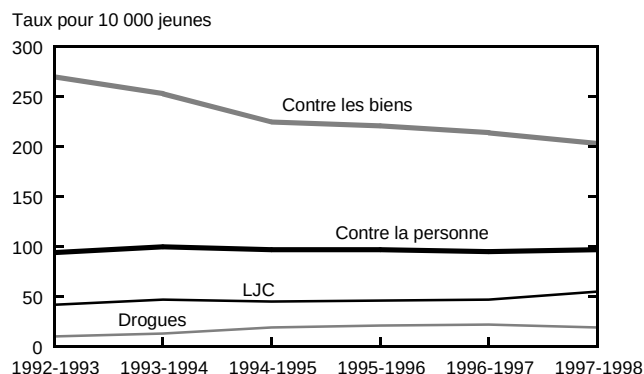
Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse

1997-1998

Au cours des dernières années, les tribunaux de la jeunesse ont entendu un moins grand nombre de causes comparativement au nombre enregistré au début des années 1990. Ce déclin correspondait à la baisse du nombre de jeunes inculpés par la police. En 1997-1998, le nombre de causes traitées dans les tribunaux de la jeunesse (110 883) était essentiellement inchangé par rapport à l'année précédente et correspondait à une diminution de 4 % depuis 1992-1993.

Le taux global du nombre de causes en 1997-1998 (453 causes pour 10 000 jeunes) était de 9 % inférieur à ce qu'il était en 1992-1993. Le taux des causes de crimes contre les biens entendues devant les tribunaux de la jeunesse, qui représentaient environ la moitié des causes devant les tribunaux de la jeunesse, a chuté de 25 % de 1992-1993 à 1997-1998. Le taux des causes de crimes contre la personne a affiché une hausse de 4 % au cours des six années. Cette croissance s'est produite, en grande partie, entre 1992-1993 et 1993-1994. Les causes de crimes contre la personne ont représenté le cinquième du total de causes depuis 1992-1993.

Le taux des causes d'infractions contre les biens devant les tribunaux de la jeunesse a chuté depuis 1992-1993

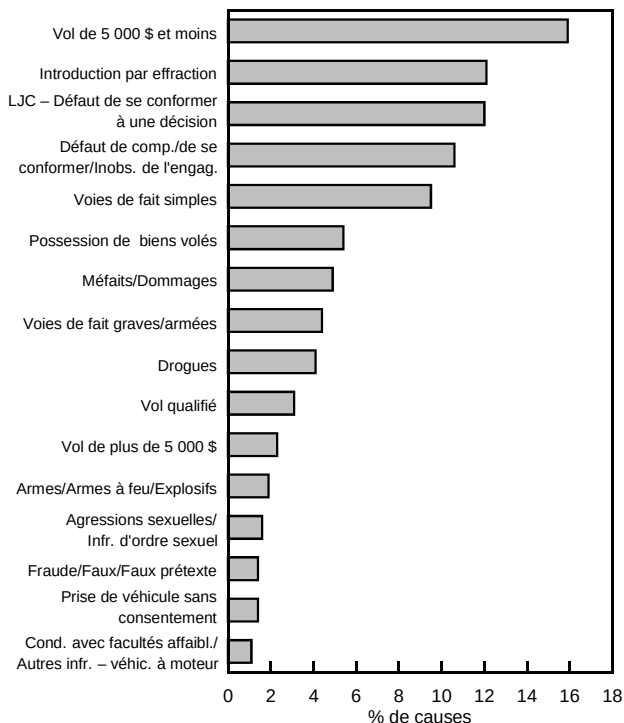


crimes est demeuré faible (19 causes pour 10 000 jeunes en 1997-1998). Les statistiques policières portent à croire que six jeunes sur dix accusés de crimes liés à la drogue en 1997 avaient été inculpés pour possession de cannabis.

Les causes comportaient le plus souvent des infractions contre les biens

Les deux types de causes les plus souvent entendues devant les tribunaux de la jeunesse comportaient les crimes contre les biens suivants: vol (vol de biens évalués à 5 000 \$ et moins) et introduction par effraction. Venaient ensuite les causes de défaut de se conformer à une décision d'un tribunal de la jeunesse, un type d'infraction prévu par la Loi sur les jeunes contrevenants. Les causes d'infractions liées à la drogue représentaient 4 % du nombre de causes.

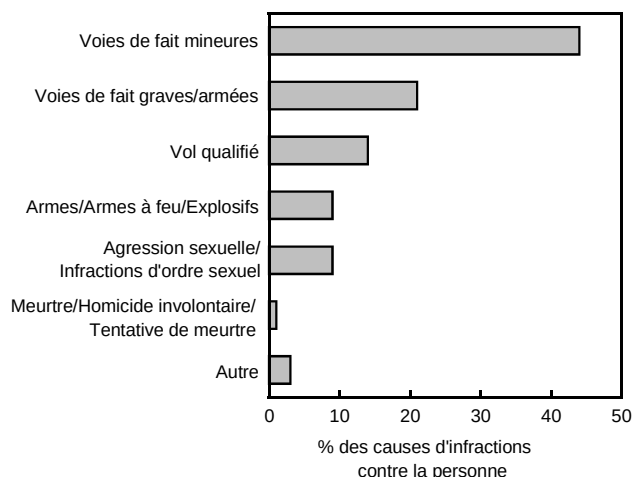
Les infractions contre les biens formaient le type de causes le plus fréquent devant les tribunaux de la jeunesse en 1997-1998



Le nombre de causes de crimes liés à la drogue a doublé, passant de 2 331 causes en 1992-1993 à 4 549 causes en 1997-1998. Toutefois, le taux de ces

Depuis 1992-1993, environ la moitié des causes de crimes contre la personne ont comporté des voies de fait mineures (poussée, gifle, coups de poing et menace faite en face à face). Les causes de meurtre (homicide involontaire) ont représenté moins de un pour cent de toutes les causes devant les tribunaux de la jeunesse.

Causes d'infractions contre la personne, 1997-1998



Les provinces de l'Ouest affichent les taux des causes les plus élevés

En 1997-1998, l'Ontario représentait 40 % du nombre de causes devant les tribunaux de la jeunesse à l'échelle nationale et affichait un taux de 493 causes pour 10 000 jeunes dans la population. Parmi les provinces, les taux des causes les plus faibles ont été observés au Québec, à Terre-Neuve, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick alors que ces taux étaient les plus élevés en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta.

Les différences entre les provinces en ce qui a trait au taux des causes peuvent être attribuables à plusieurs facteurs: la déclaration initiale d'affaires criminelles à la police par les citoyens, la déjudiciarisation des jeunes par la police, et la disponibilité et les conditions des programmes de mesures de rechange.

Depuis 1992-1993, les jeunes âgés de 16 ou 17 ans ont comparu devant les tribunaux de la jeunesse plus souvent que les jeunes d'autres groupes d'âge. En 1997-1998, les jeunes faisant partie de ce groupe étaient impliqués dans 51 % des causes, alors que les jeunes âgés de 12 ou 13 ans dans 12 % des

causes. Les adolescents représentaient huit causes sur dix et ils prédominaient dans tous les groupes d'âge en 1997-1998. La proportion d'adolescentes comparaisant en cour s'est accrue lentement, passant de 18 % des causes en 1992-1993 à 21 % en 1997-1998.

Taux des causes devant les tribunaux de la jeunesse et population des jeunes 1997-1998

	% de la population des jeunes	% des causes devant les tribunaux de la jeunesse	Taux des causes pour 10 000 jeunes	Var. en % de 1996-1997 à 1997-1998
Canada	100	100	453	1
Saskatchewan	4	8	942	6
Manitoba	4	7	792	11
Alberta	10	15	653	2
Ontario	37	40	493	-7
Nouvelle-Écosse	3	3	453	-3
Terre-Neuve	2	2	423	-21
Colombie-Britannique	13	12	423	20
Nouveau-Brunswick	3	2	367	-3
Île-du-Prince-Édouard	1	1	319	-17
Québec	24	10	188	-4

Les causes ont continué à être réglées rapidement. Près de la moitié des causes ont été terminées (de la première comparution au prononcé de la sentence) en deux mois ou moins en 1997-1998, et seulement 18 % des causes ont passé plus de 6 mois en cour.

Des révisions à la Loi sur les jeunes contrevenants en 1995 ont rendu possible le renvoi devant un tribunal pour adultes des causes de crimes graves contre la personne impliquant des jeunes de 16 ou 17 ans. Toutefois, le renvoi devant un tribunal pour adultes n'est ordonné que rarement. Les renvois ont représenté seulement 0,1 % du nombre de causes en 1997-1998. Parmi les 79 causes renvoyées devant un tribunal pour adultes, la moitié comportait des crimes contre la personne et le quart comportait des crimes contre les biens. Sept causes sur dix faisant l'objet d'un renvoi concernaient les jeunes âgés de 16 ou 17 ans.

La majorité des condamnations donnent lieu à une peine de probation

Depuis 1992-1993, environ les deux tiers des causes devant les tribunaux de la jeunesse ont abouti à un jugement de culpabilité. La majorité des condamnations sont associées à des peines qui doivent être purgées dans la communauté. En 1997-1998, la probation était la décision la plus sévère

dans près de la moitié des causes avec verdict de culpabilité (48 %). Huit peines de probation sur dix étaient associées à des durées de 12 mois ou moins.

On qualifie de taux d'incarcération pour une infraction, la proportion des condamnations qui aboutissent à une peine de garde. En 1997-1998, le taux d'incarcération était élevé dans le cas des meurtres (homicides involontaires) (93 %), des voies de fait graves (70 %) et des vols qualifiés (51 %). Aussi, certaines causes d'infractions de nature administrative avaient tendance à aboutir à une peine de garde: l'évasion (92 %) et le fait d'être en liberté sans excuse (91 %).

Périodes de garde plus courtes

La durée des peines de garde était plus courte en 1997-1998. Parmi les causes avec condamnation pour lesquelles on a ordonné une peine de garde, 77 % étaient associées à des périodes de 3 mois ou moins, soit une hausse par rapport aux 71 % observés en 1992-1993. Les deux types de causes les plus fréquentes, l'introduction par effraction et le vol de 5 000 \$ et moins, étaient associés à des durées médianes de 3 mois et de 1 mois, respectivement, en

1997-1998. Globalement, la durée médiane des peines de garde était de 1 mois.

En 1997-1998, quatre condamnations sur dix impliquaient des récidivistes. Les récidivistes se voyaient imposer des peines de plus en plus sévères au fur et à mesure que se multipliaient les condamnations antérieures. Les multirécidivistes (ceux qui ont encouru au moins trois condamnations antérieures) étaient responsables de 12 % des condamnations. Les adolescents étaient plus susceptibles d'être multirécidivistes que les adolescentes (13 % du nombre de causes impliquant des adolescents contre 6 % du nombre de causes impliquant des adolescentes).

Le rapport annuel *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1996-1997* (85-522-XPB, 37 \$) est maintenant en vente. Voir pour commander des publications. Une version microfiche du rapport annuel est également disponible (85-522-XMB, 27 \$).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Centre canadien de la statistique juridique au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231.

Causes entendues devant les tribunaux de la jeunesse selon la catégorie principale de l'infraction

	1992-1993		1997-1998		1992-1993 à 1997-1998	
	Nombre	Taux pour 10 000 jeunes	Nombre	Taux pour 10 000 jeunes	Nombre	Taux pour 10 000 jeunes
					var. en %	var. en %
Total des causes	115 187	497	110 883	453	-4	-9
Causes d'infractions contre la personne	21 653	94	23 711	97	10	4
Causes d'infractions contre les biens	62 456	270	49 602	203	-21	-25
Causes d'autres infractions au Code criminel ¹	18 517	80	19 316	79	4	-1
Causes d'infractions liées à la drogue	2 331	10	4 549	19	95	85
Causes d'infractions à la LJC	9 780	42	13 443	55	38	30
Causes d'infractions aux autres lois fédérales	450	2	262	1	-42	-45

¹ Comprend les infractions liées à la circulation.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Assurance-emploi - erratum

Janvier 1999

Les nombres des demandes reçues en décembre 1998 et en janvier 1999 apparaissant dans le tableau des statistiques sur l'assurance-emploi publié dans *Le Quotidien* du 24 mars 1999 ont été inversés. Le tableau avec les nombres exacts est reproduit ici.

Statistiques sur l'assurance-emploi

	Déc. 1998	Janv. 1999	Déc. 1998 à janv. 1999
	données désaisonnalisées		
	var. en %		
Bénéficiaires ordinaires	536 210 ^P	519 980 ^P	-3,0
Montant versé (en millions de \$)	711,2	668,5	-6,0
Demandes reçues (en milliers)	239,0	234,0	-2,1

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gilles Groleau au (613) 951-4090 (labour@statcan.ca), Division du travail. ■

Emploi, rémunération et heures de travail

Janvier 1999données provisoires

En janvier, la rémunération hebdomadaire moyenne des salariés a diminué de 3,88 \$, pour s'établir à 605,24 \$, un niveau similaire à celui atteint en janvier 1998.

Au cours des douze derniers mois, la croissance de la rémunération a différé de façon marquée selon les catégories de salariés. Durant cette période, les salariés rémunérés à l'heure (représentant près de 50,0 % des salariés payés) ont vu leur rémunération hebdomadaire moyenne augmenter de 2,9 %. Cette augmentation résulte d'une hausse du taux horaire moyen de 2,0 % et d'une légère hausse des heures payées. Les employés à salaire fixe (39,0 % des salariés payés) ont pour leur part enregistré une légère baisse de 0,9 % de la rémunération hebdomadaire moyenne alors que cette dernière était en forte baisse (près de 8 %, pour les employés rémunérés à la commission).

Les salariés rémunérés à l'heure ont travaillé en moyenne 31,5 heures (incluant les heures supplémentaires) en janvier, en légère baisse par

rapport au niveau de décembre qui se situait à 31,6 heures. La moyenne des heures payées a augmenté de 0,3 heure depuis janvier 1998, cette croissance s'est surtout faite sentir dans les industries manufacturières reflétant ainsi la croissance de la production dans ce secteur au cours des douze derniers mois.

Le nombre de salariés inscrits sur les listes de paye des entreprises a augmenté d'environ 22 000 salariés en janvier. L'augmentation du nombre de salariés était en grande partie attribuable aux secteurs de la construction, du commerce de détail et des finances, assurances et affaires immobilières.

Nota: Avec la parution des estimations de mai 1998, la Division du travail a complété la troisième phase de son remaniement concernant l'utilisation des données administratives dans la compilation des estimations de l'emploi, de la rémunération et des heures de travail inscrits sur le registre de paye. Étant donné ce changement méthodologique, il se peut que les estimations de l'emploi mesurées à partir de données administratives montrent un modèle saisonnier différent de celui des données obtenues à l'aide de questionnaires, ce qui ne peut être déterminé que dans le contexte d'une plus longue période. Statistique Canada continuera d'examiner ces répercussions et sera disposé à aider quiconque à faire une interprétation correcte de ses données. Afin de minimiser les effets, il est recommandé d'utiliser les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, particulièrement celles de l'emploi, dans le contexte d'une plus longue période ou pour obtenir une distribution détaillée par industrie.

Données stockées dans CANSIM: matrice 4285 à 4492, 9438 à 9452, 9639 à 9664et9899 à 9911.

Des données détaillées par secteur ainsi que d'autres indicateurs du marché du travail seront disponibles en avril en tableaux standards dans la publication mensuelle *Emplois, gains et durée du travail* (72-002-XPB, 32 \$ / 320 \$). Voir *Pour commander les publications*. Les moyennes annuelles sont maintenant disponibles dans CANSIM ainsi que dans des tableaux faits sur demande à la Division du travail.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Jean Leduc au (613) 951-4090 (labour@statcan.ca), Division du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. □

Nombre de salariés

Groupe industriel (Classification type des industries de 1980)	Nov. 1998	Déc. 1998 ^r	Janvier 1999 ^p	Nov. à déc. 1998	Déc. 1998 à janvier 1999
données désaisonnalisées					
	milliers			var. en %	
Ensemble des industries	11 687	11 709	11 731	0,2	0,2
Exploitation forestière et services forestiers	64	64	64	0,0	0,0
Mines, carrières et puits de pétrole	136	137	136	0,7	-0,7
Industries manufacturières	1 881	1 895	1 890	0,7	-0,3
Construction	506	519	523	2,6	0,8
Transport et entreposage	489	496	499	1,4	0,6
Communication et autres services publics	391	388	386	-0,8	-0,5
Commerce de gros	731	739	739	1,1	0,0
Commerce de détail	1 418	1 416	1 421	-0,1	0,4
Intermédiaires financiers et assurances	521	521	527	0,0	1,2
Services immobiliers et agences d'assurances	198	197	199	-0,5	1,0
Services aux entreprises	825	825	816	0,0	-1,1
Services d'enseignement et services connexes	924	925	923	0,1	-0,2
Services de santé et services sociaux	1 216	1 217	1 218	0,1	0,1
Hébergement et restauration	851	851	853	0,0	0,2
Administration publique	672	673	673	0,1	0,0
Services divers	697	697	698	0,0	0,1
Provinces et territoires					
Terre-Neuve	153	153	153	0,0	0,0
Île-du-Prince-Édouard	48	49	49	2,1	0,0
Nouvelle-Écosse	322	324	326	0,6	0,6
Nouveau-Brunswick	261	263	265	0,8	0,8
Québec	2 781	2 794	2 793	0,5	0,0
Ontario	4 594	4 598	4 605	0,1	0,2
Manitoba	445	450	452	1,1	0,4
Saskatchewan	351	351	351	0,0	0,0
Alberta	1 212	1 214	1 212	0,2	-0,2
Colombie-Britannique	1 475	1 477	1 486	0,1	0,6
Yukon	16	16	16	0,0	0,0
Territoires du Nord-Ouest	26	26	26	0,0	0,0

^p Données provisoires.

^r Données révisées.

Rémunération hebdomadaire moyenne pour l'ensemble des salariés

Groupe industriel (Classification type des industries de 1980)	Janvier 1998	Déc. 1998 ^r	Janvier 1999 ^p	Déc. 1998 à janvier 1999	Janvier 1998 à janvier 1999
données désaisonnalisées					
	\$			var. en %	
Ensemble des industries	606,54	609,12	605,24	-0,6	-0,2
Exploitation forestière et services forestiers	775,65	783,16	744,20	-5,0	-4,1
Mines, carrières et puits de pétrole	1103,36	1155,97	1179,55	2,0	6,9
Industries manufacturières	755,47	758,01	749,62	-1,1	-0,8
Construction	724,38	707,10	702,80	-0,6	-3,0
Transport et entreposage	724,92	741,26	737,78	-0,5	1,8
Communication et autres services publics	828,30	796,20	799,15	0,4	-3,5
Commerce de gros	662,95	663,81	660,74	-0,5	-0,3
Commerce de détail	364,85	370,27	368,81	-0,4	1,1
Intermédiaires financiers et assurances	791,30	801,73	801,12	-0,1	1,2
Services immobiliers et agences d'assurances	643,52	647,19	646,96	0,0	0,5
Services aux entreprises	679,88	694,75	694,14	-0,1	2,1
Services d'enseignement et services connexes	673,25	658,17	655,98	-0,3	-2,6
Services de santé et services sociaux	516,44	521,69	517,85	-0,7	0,3
Hébergement et restauration	233,47	237,49	235,53	-0,8	0,9
Administration publique	737,02	730,91	729,67	-0,2	-1,0
Services divers	407,23	407,33	410,08	0,7	0,7
Provinces et territoires					
Terre-Neuve	521,17	542,79	535,82	-1,3	2,8
Ile-du-Prince-Édouard	485,21	494,52	481,38	-2,7	-0,8
Nouvelle-Écosse	498,45	519,39	512,10	-1,4	2,7
Nouveau-Brunswick	516,75	524,66	523,33	-0,3	1,3
Québec	574,63	571,61	567,90	-0,6	-1,2
Ontario	650,73	649,65	644,66	-0,8	-0,9
Manitoba	534,13	546,92	542,78	-0,8	1,6
Saskatchewan	535,09	547,42	550,19	0,5	2,8
Alberta	608,10	627,68	619,99	-1,2	2,0
Colombie-Britannique	614,52	621,48	620,55	-0,1	1,0
Yukon	690,95	666,03	634,58	-4,7	-8,2
Territoires du Nord-Ouest	718,47	730,97	709,85	-2,9	-1,2

^p Données provisoires.

^r Données révisées.

Acier en formes primaires

Semaine se terminant le 20 mars 1999 (données provisoires)

La production d'acier en formes primaires pour la semaine se terminant le 20 mars 1999 a atteint 293 975 tonnes, en hausse de 0,7 % par rapport aux 291 866 tonnes produites la semaine précédente et en baisse de 7,6 % comparativement aux 318 100 tonnes produites la semaine correspondante de l'année précédente. Le total cumulatif au 20 mars 1999 est de 3 335 557 tonnes, en baisse de 5,8 % comparativement aux 3 540 390 tonnes de la même période en 1998.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Andy Shinnan au (613) 951-3515 (shinand@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie.

Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois

Janvier 1999

En janvier 1999, les arrivages de bois à pâte ont atteint 3 847 779 mètres cubes, en baisse de 12,1 % par rapport aux 4 377 077 mètres cubes (données

révisées) de janvier 1998. Les arrivages de déchets de bois ont augmenté de 17,9 %, passant de 5 380 908 mètres cubes (données révisées) en janvier 1998 à 6 343 276 mètres cubes en janvier 1999. La consommation de bois à pâte et de déchets de bois a totalisé 9 904 341 mètres cubes, en hausse de 10,0 % comparativement aux 9 002 725 mètres cubes (données révisées) de janvier de l'année dernière.

Les stocks de fermeture pour le bois à pâte et les déchets de bois ont enregistré une augmentation de 9,0 % pour totaliser 14 437 865 mètres cubes en regard de 13 243 495 mètres cubes (données révisées) en janvier 1998.

Données stockées dans CANSIM: matrice 54.

Le numéro de janvier 1999 de *Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois* (25-001-XIB, 6 \$ / 55 \$) paraîtra sous peu. Voir *Pour commander les publications*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données communiquez avec Gilles Simard au (613) 951-3516 (simales@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

NOUVELLES PARUTIONS

L'observateur économique canadien, mars 1999
Numéro au catalogue: 11-010-XPB
(Canada: 23\$/227\$; à l'extérieur du Canada: 23\$US/227\$US).

Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1997-1998, faits saillants, vol. 19, No.2
Numéro au catalogue: 85-002-XIF
(Canada: 8\$/70\$; à l'extérieur du Canada: 8\$US/70\$US).

Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1997-1998, faits saillants, Vol. 19, No.2
Numéro au catalogue: 85-002-XPB
(Canada: 37\$; à l'extérieur du Canada: 37\$US).

Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1997-1998
Numéro au catalogue: 85-522-XMB
(Canada: 27\$; à l'extérieur du Canada: 27\$US).

Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 1997-1998
Numéro au catalogue: 85-522-XPB
(Canada: 37\$; à l'extérieur du Canada: 37\$US).

Les prix n'incluent pas les taxes de vente.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique en vente sur Internet, -XMB ou -XMF la version microfiche et -XPB ou -XPF, la version papier.

Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada* (11-204-XPB, Canada 16\$; à l'extérieur du Canada: 16\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Pour commander les publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 800 889-9734
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033

Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division des opérations et de l'intégration, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca), sous les rubriques *Produits et services*, *Publications téléchargeables*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001F (English) 11-001F-1999 (French)	
 Le Quotidien	
Statistique Canada	
Le jeudi 6 juin 1997	
Pour être diffusé à 8 h 30	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
● Transport urbain, 1996	2
Malgré le prix de service aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne jusqu'à 46 déplacements en transport urbain, soit le même niveau que les années précédentes.	
● Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996	5
À l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 y est associée à une forte croissance du PIB.	
AUTRES COMMUNIQUÉS	
Indice de l'offre d'emploi, mai 1997	10
États des lieux des entreprises à court terme	10
Ajuster les termes, services au territoire le 31 mai 1997	11
Production d'œufs, avril 1997	11
NOUVELLES PARUTIONS	
	12
 Statistique Canada Statistics Canada	
	

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Rédactrice: Sandra Duchesne (613) 951-1187, duchsan@statcan.ca

Chef de la Diffusion officielle: Andrée Hébert (613) 951-1088

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1999. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.